

Procès verbal Conseil municipal de St-Apollinaire de Rias
-Vendredi 19 septembre 2025-

Présent-e-s : Pascal Bouit, Nicole Chaudier, Michel Cimaz, Dorothée Durnez, Alain Fluchaire, Jean-Marie Mengin, Valérie Pellegrin, Hervé Vignal.

Absentes excusées : Samia Hamdi (procuration à Jean-Marie Mengin), Claudette Pratesi (procuration à Dorothée Durnez).

Absent : Michel Deloche

Secrétaire de séance : Jean-Marie Mengin.

La séance est ouverte à 20h35.

Ordre du jour :

1) Approbation du PV du 20 juin 2025.

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2025 est adopté à l'**unanimité**.

2) Emploi CDD – agent d’entretien.

Eliane Delarbre, agent d’entretien, a cessé ses fonctions le 31 août.

Il est proposé d’embaucher sous contrat à durée déterminée Madame Sabine Morlat à raison de 2 heures par semaine pour effectuer le ménage du secrétariat de mairie, de la salle communale et des parties communes des logements communaux.

Madame Morlat nous fait savoir que deux heures ne sont pas suffisantes pour tout assumer correctement. Il est donc proposé un avenant pour 3 heures hebdomadaires.

Les membres du conseil municipal valident donc la proposition d’employer Mme Morlat en CDD de trois heures par semaine.

Délibération votée à l'unanimité.

3) Demande de barnum au profit des associations.

La Région met en place un dispositif ouvert à toutes les communes de moins de 2000 habitants afin d’obtenir un barnum au profit des associations de la commune. Le barnum sera cédé à titre gratuit par la Région.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour faire cette demande à la Région.

Délibération votée à l'unanimité.

4) Subventions exceptionnelles.

L’école privée de Vernoux demande une subvention exceptionnelle de 44 euros concernant une élève de CM1 habitant Saint-Apollinaire de Rias, pour partir en classe de découverte du 2 au 6 mars 2026.

Au vote : 9 voix pour - 1 abstention (Claudette Pratesi).

L’école publique de Saint-Jean-Chambre fait également une demande du même type.

En l’absence de chiffrage précis, il est proposé d’allouer la même somme de 44 euros.

Au vote : dix voix pour.

5) Taxe sur les logements vacants.

Les communes peuvent assujettir à la taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale, pour la part communale, les logements vacants depuis plus de deux années au 1er janvier de l’année d’imposition.

En ce qui concerne notre commune, c’est la CAPCA qui devrait s’en charger. Mais les communes peuvent mettre en place cette gestion.


Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote pour la gestion communale de cette taxe.
Vote à l'unanimité.

6) Questions diverses.

- Informations sur le coût des frais scolaires à St-Jean-Chambre.
- Opération brioches de l'ADAPEI du 6 au 12 octobre.
- Réfection du chemin de Bousqueyraud et de la route du Bois Plot ainsi qu'une portion d'un chemin communal au Village, effectuée par les Goudronneurs ardéchois.
- Maisons à vendre à Jurusson, Petit Gourdol, Rousset, le Village, Rossignol.
- Illiwap : site d'annonces communales téléchargeable (s'adresser à la mairie).
- Réfection des fenêtres d'un logement communal, prévue au budget pour novembre 2025.
- Installation par le SICTOMSED d'un composteur (route des Nonières) et installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères, avant janvier 2026.
- Inauguration des fresques de la mairie : vendredi 26 septembre à 18h.
- Conférence mémoire : mercredi 15 octobre à 15h.
- Reprise des cours de gymnastique à partir de janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22h20.**

Le Maire,
Michel Cimaz



Le Secrétaire,
Jean-Marie Mengin

